



Affaire suivie par : L. NICOLAS

Date: 05/02/2024 Tél: 01.39.98.20.25

Courier: viedesquartiers@sannois.fr

# CONSEIL DE QUARTIER EGLISE/BEL-AIR Compte-rendu du 29 janvier 2024

Constitution des 11 membres du conseil de quartier Eglise/Bel-Air.

Présents (7): M BARGY Hervé Mme ROSSI Dominique, Mme SAVATTE Agnès, Mme DENIS Chantal, M.

THIBAUT Jean-François, Mme COUPRY Muriel, Mme MARTELLONI Nicole.

<u>Coordinateur mairie</u>: Mme ZERBIB Barbara – Responsable Communication, M. NICOLAS Luc

Elus: Mme QUEYERAT Sylvie, Mme FAUCONNIER Evelyne

Coordinatrice habitant : M. BARGY Hervé

\_\_\_\_\_

Excusés (1): M. ROCHER Alain.

Absents (3): M. ROUX Mathieu, Mme AGGOUN Cathy Adda, Mme RIMANI Sonia

Démission:

# **POINTS ABORDES CE JOUR**

Un grand merci aux membres pour l'animation vin et chocolat chauds au mail de l'église le vendredi 26 janvier dernier. Un vrai succès, beaucoup d'habitants qui ont pu échanger entre eux, avec le maire et les élus.

#### **Commerces:**

- La brasserie située au square du village près la pizzeria l'Oste, est reprise en location avec une ouverture en mars/avril. Un service de restauration traditionnelle sera proposé le midi dans un premier temps.

#### Voirie:

- Travaux du quartier de l'église : une seconde réunion avec les habitants sera faite en mairie avec une présentation plus détaillée, vraisemblablement en septembre.
- Rue du clos du bois vers le n°15, 2 plots ont été rajoutés pourquoi ? : Muriel Coupry nous a envoyé les photos et effectivement à la suite de la demande évoquée lors de la balade, les plots étaient écrasés, les voitures se garaient sur le trottoir (les piétons devaient marcher sur la rue) et elles entamaient le bateau du voisin, c'est pour cela que 2 plots ont été rajoutés.

# Sécurité:

Lors de l'animation du 26 janvier dernier, le maire et l'élue à la sécurité ont entendu les habitants sur les regroupements présents devant le Cocci Market et engendrent de l'incivilité. La police municipale viendra tous les jours pour occuper le terrain et rencontrer les commerçants. La police municipale mutualisée de nuit fera des patrouilles de surveillance au quotidien.

Pour répondre aux verbalisations, les agents sont confrontés aux doléances des riverains qui se plaignent des stationnements anarchiques ! La PM effectue des passages et verbalise en zone

bleue une fois par semaine. Quant à la verbalisation la plus forte (135€) elle est en raison de l'infraction (passage piétons, trottoir, pleine voie), pour la sécurité des habitants.

#### **Urbanisme:**

- Les différents passages du square du village, et près de la pizzeria sont mal éclairés. Ces passages sont privés mais ouvert au public. Pour l'éclairage c'est au syndic d'appeler l'agglo.

Les services de la ville entretiennent ces passages, à savoir que la mairie est responsable du dessus (les pavés) et non du dessous (si infiltration).

#### Service technique:

Est-il possible de mettre une ruche à livre, devant le parc des châtaigniers où à la sortie du tunnel à côté du panneau de la ville ?

## **Divers:**

- Le mur de la butte des châtaigniers est privé et situé sur la commune d'Argenteuil (Chantal précise que la commune n'a rien à voir avec ce mur). Toujours en attente de la réponse de la propriétaire pour y mettre des expressions philosophiques.
- Les habitants se plaignent du bruit des cloches. Claude Williot responsable du culte parlera du volume et de l'amplitude avec le curé.

## Projet:

- LA CITOYENNETE L'INCIVILITE, les membres volontaires, M. Bargy, Mme Coupry, Mme Rossi et Mme Denis, recevront une convocation pour le **8 mars 2024 à 18h**.

## **Animation quartier:**

- Le 20 avril 2024 à 16h, goûter sur le quartier Bel Air (voir autorisation pour la butte des châtaigniers). Les membres du conseil apporteront gâteaux, bonbons, et boissons.
- Le 8 juin 2024 à 12h repas inter quartiers, uniquement les membres accompagnés d'une personne, au jardin des émotions, rue du Capitaine de Pauw.
- Le 29 juin 2024 à 12h, repas de quartier au mail de l'église comme l'an passé.

Pour ces manifestations la mairie apporte les tables, chaises, barnums et en fera la communication.

#### Informations éclairage :

Un schéma directeur d'aménagement des lumières a été proposé par la CAVP et validé par chaque commune en 2020. Ce schéma a pour but de donné une identité au territoire en classant et définissant un niveau d'éclairement par type de rue. Une étude d'éclairement est réalisée pour chaque rue afin d'obtenir le niveau voulu avec la meilleure uniformité possible en fonction de l'espacement des luminaires. Concernant ce ressenti de faible intensité dont vous nous faites part des actions sont en cours de notre côté. Nous allons donc organiser des relevés contradictoires sur une rue avec des plaintes riverains afin de s'assurer que les éclairages installés sont conformes au SDAL.

Eclairage public pour la ville de sannois par l'agglomération : 0801 230 515

Prochaines réunions du conseil de quartier

Lundi 10 juin 2024 à 19h / Lundi 7 octobre 2024 à 19h Salle 502 au 5<sup>ème</sup> étage – hôtel de ville

RAPPEL : Merci de confirmer votre présence à chaque fois